

L'agriculture familiale

Déclaration du groupe des professions libérales

Les maux dont souffre notre pays sont connus. Le diagnostic sur l'état de la France et les perspectives doivent nous encourager à regarder la réalité en face. L'Europe nous rappelle à l'ordre, l'objectif promis par la France ne sera probablement pas atteint.

Le rétablissement des comptes publics est une condition nécessaire pour le retour de la confiance et de la croissance. Réduire notre endettement par des réformes structurelles indispensables pour moderniser notre pays, développer des politiques publiques plus efficaces, rétablir la compétitivité de notre appareil productif et assurer la montée en gamme de notre économie par l'investissement et l'innovation ... sont autant de réformes nécessaires pour relancer notre économie et rebâtir notre pacte social. Le rapport rappelle que la dépense publique efficace et ciblée pour des investissements structurels (infrastructures de transport, laboratoires d'excellence etc.), ou des réinvestissements dans l'appareil productif, pilotés par un État stratège, constitue un levier de redynamisation de l'activité économique.

Le rapport propose opportunément de sortir du débat dogmatique entre politique de l'offre et politique de la demande. Nous retrouvons dans l'énumération des préconisations, la nécessaire articulation entre les deux.

Suite au focus sur les prélèvements obligatoires, le rapport recommande d'œuvrer pour une plus grande justice fiscale pour les ménages comme pour les entreprises. En France, salariés et employeurs paient trop de charges sociales, prélevées en majeure partie sur le travail, et de ce fait renchérissent et pénalisent l'emploi. Par des allègements de cotisations sociales, le CICE est une réponse permettant de reconstituer les marges des entreprises pour investir et innover, puis créer des emplois. Un meilleur accès des PME et TPE aux crédits bancaires en est une autre. Plus généralement, nous devons nous interroger sur le niveau au-delà duquel le taux de prélèvement obligatoire devient contre-productif, et sur le handicap que constitue le manque de lisibilité et de prévisibilité de notre système fiscal. Le rapport préconise une réforme profonde de la fiscalité, et propose « courageusement » que chaque citoyen s'acquitte de l'impôt sur le revenu, fut-il symbolique !

Le focus logement confirme la baisse continue de la production de logements neufs, fragilisant le secteur et bien au-delà. Les plans de relance successifs n'ont pas permis d'amorcer une véritable reprise. Avec les aides à l'achat ou les avantages fiscaux, le coût pour les finances publiques est à chaque fois très élevé. Restaurer la confiance par la stabilisation des réglementations, reconstituer l'offre de logements notamment dans les zones tendues, limiter l'étalement urbain par la

densification notamment, maîtriser le foncier, mieux cibler les aides à la pierre, réduire le poids des normes sont autant de préconisations que nous jugeons essentielles.

Avec une croissance nulle, notre modèle social aux principes gravés dans le marbre depuis l'après-guerre et sans cesse étendus depuis, voit perdurer le déséquilibre de ses comptes et la remise en cause de ses modes de financement. Par ailleurs, la solvabilisation des comptes publics fait aussi appel à la dette, procédé devenu habituel depuis 30 ans. Ainsi chaque année, le projet de loi de financement de la sécurité sociale est voté en perte. Le financement des retraites n'est pas vraiment assuré dans le moyen terme et l'assurance-maladie n'a que très partiellement maîtrisé la croissance de ses dépenses. En retardant les adaptations indispensables au redressement de notre économie, dans un contexte de concurrence exacerbée, nous avons alors fait le choix de la dette et accepté en conséquence un chômage de masse.

Rappelant que l'enjeu ne se limite pas à notre pays, le groupe des Professions libérales a voté le rapport.